



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 115616

Texte de la question

M. Michel Delebarre attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce extérieur, sur la préservation de nos intérêts nationaux sucriers dans les négociations internationales, pour l'organisation mondiale du commerce. Déplorant l'enlisement des négociations au *Doha Round*, les planteurs de betteraves du Nord-Pas-de-Calais, récemment réunis en assemblée générale à Vimy, ont ainsi rappelé leurs fortes inquiétudes au regard de l'ampleur des concessions déjà faites par la Commission européenne. Ils ont, de fait, souligné avec insistance la nécessité de maintenir une clause de sauvegarde réellement efficace pour le sucre sur toute la durée de l'accord. Il lui demande donc si le Gouvernement sera vigilant sur ce point et défendra efficacement les intérêts des producteurs sucriers français.

Données clés

Auteur : [M. Michel Delebarre](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115616

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7949

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)